

**De :** 0607897220@orange.fr  
**Date :** 16/10/2023 09:43  
**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

L'abonné 0607897220@orange.fr vous a envoyé ce message directement depuis son téléphone mobile.

Je soutiens le projet pour le parc éolien de Marcillac Lanville, nous avons besoin de production d'électricité et d'autonomie pour nous chauffer

Vous aussi, communiquez en images avec les MMS

—Pièces jointes : —

---

banniere.txt

17179869184  
Go

**Sujet :** [INTERNET] avis enquete publique CPENR Marcillac-Lanville

**De :** Annick SOUCHET <annick.souchet@orange.fr>

**Date :** 16/10/2023 12:09

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'avoue que je n'ai que « survolé » le dossier d' ABO WIND mais come d' habitude

- Contestation EUROBATS ...
- 
- Minimisation de l'impact sur les rapaces et l'avifaune (les milans devront apprendre à aller chasser à l'écart des éoliennes et les grues slalomer entre les parcs éoliens !!!)
- 
- Les éoliennes auront une hauteur totale supérieure à 200m mais elles s'intégreront très bien dans le paysage et ne vont saccager la vue sur l'abbatiale, contrairement au premier projet qui a été refusé par le tribunal administratif il y a quelques années
- 
- L'étude d'encerclement est un joli camaïeu de bruns mais pas du tout lisible !

Pourtant avec 6 projets dans un rayon de 10km à 15km la saturation est plus que flagrante !

- **Marcillac est au cœur de la trame verte et bleue de la vallée principale de la charente amont...**

Surement très gênant pour le promoteur : juste à côté, les élus de Cœur de Charente ont voté à l'unanimité le nouveau PLUI , qui, si il est confirmé par la CAA de Bordeaux, interdira toute construction d'éoliennes de plus de 12 m dans le périmètre de la trame verte et bleue ( AboWind a bien pris soin de ne mettre aucune éolienne sur le territoire d' Ambérac)

La colère gronde, les tensions montent : il faut respecter les décisions des élus locaux

Par contre on ne nous explique jamais les montages financiers

A qui sera vendu le CPENR de Marcillac si il est accepté ?

Il me semble que le parc de Xambes appartient à un fournisseur d'énergie hollandais et est géré par un cabinet financier basé à Londres : c'est de l'énergie verte ou vert « dollar » ?

Quelles sont leurs retombées financières? , surement plus importantes que les redistributions aux propriétaires terriens et aux communes !

Le nord Charente ne va pas à lui seul sauver la planète en se couvrant d'éoliennes et d'ailleurs nous avons déjà fait notre part

VALECO s'est désengagé du projet de Villognon, aurait-il compris que nous ne pouvons plus rien accepter et choisi de ne pas **s'acharner** ?

Merci de noter mon avis défavorable

Marie-annick Souchet

6 route de la chapelle

16330 Coulonges

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Contre le projet ABOWIND sur Marcillac-Lanville

**De :** Vents et Contrevents / 16 <ventsetcontrevents16@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 12:50

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

**Copie à :** BAUDRILLART Agnès (APAPPA) <abaudrillart@hotmail.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Les mêmes projets, conduisent aux mêmes désordres !

Jusqu'à quand nos associations devront-elles se battre contre des projets éoliens qui détruisent nos paysages et nos cadres de vie ?

Contre des projets qui impactent notre santé, notre vie quotidienne et notre environnement ?

Notre association "VENTS et CONTREVENTS/16", est contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

1) Comme le désastre infligé à l'Eglise de Lichères, nous allons vers un désastre avec **une co-visibilité avec le site du Prieuré de Marcillac-Lanville**, patrimoine historique classé : la construction de 5 éoliennes, de 200 à 206mètres, sur un belvédère avec vue à 360° ne peut qu'impacter tristement ce joyau architectural.

Que doit-on comprendre d'un tel projet ? qu'un monument historique n'a aucune valeur aux yeux des développeurs anarchiques de ces machines à vent ?

C'est le Ministère de la Transition Ecologique, qui tel un bulldozer écrase tout sur son passage ?

Le Ministère de la Culture ? Le Ministère de la Santé ? et pourquoi pas celui de l'Agriculture ?

Que seul l'argent compte ?

2) Les populations de nos territoires sont excédées et effondrées, par **la saturation visuelle et d'encerclement**, qu'elles subissent en Nord-Charente.

Eles se sentent **méprisés, et "dépossédés" de leur paysage** et de leur environnement : lors de leurs promenades, il n'y a pas un angle où l'oeil peut se reposer ...

Tout autour, cet encerclement les poursuit :

Vous le savez : 116 éoliennes installées, et 78 sont autorisées = soit un total de 194 potentiellement installées

66 font l'objet d'un recours, 48 sont en cours d'instruction, et 101 à l'étude ....

Pourquoi notre territoire Nord-Charente est-il victime d'un tel acharnement ?

Nous nous sentons **accablés par une profonde injustice**.

3) Des machines qui **saturent l'environnement**, et **dégradent durablement un paysage naturel**, dans une zone sensible : zones humides, vallée de la Charente, marais, affluents, etc...

pour un taux de charge de 22/23% en moyenne ? Tout ça, pour ça ? Tant de béton dans le sol, de matériaux électriques, du ferrailage ?

Et on nous parle "d'environnement" ? De qui se moque-ton ?

4) et qui mettent **en péril la biodiversité de cette zone** =

proximité des haies et des sous-bois où viennent nicher les oiseaux, couloir migratoire des grues, espèces menacées et protégées (milan royal, outarde), enjeu très fort pour les chauves-souris .

On nous demande de protéger sans cesse les diverses espèces, les organisations concernées

font un travail remarquable .... et tout d'un coup, des prédateurs argentés , soutenus par l'Etat, mettent à mal

ce soin patient fait jour après jour, sur le terrain : **quel mépris de ces puissants pour les humbles !**

5) Ces projets qui nous accablent, et reviennent sans cesse, malgré nos luttes sur le terrain, portent des **coups de boutoir à l'attractivité de nos territoires, au tourisme**, entraînant une désertification progressive, et des pertes d'emploi.

6) **Les atteintes à la santé des populations riveraines**, décrites depuis plusieurs années maintenant = effets visuels stroboscopiques, pollutions lumineuses et sonores, ondes magnétiques, migraines etc...

Vraiment le Ministère de la Santé n'a rien à dire sur ce sujet ?

7) **Dépréciation immobilière de 25% en moyenne** : tous les agents immobiliers que nous avons contactés, se plaignent de ce que les clients ne viennent même pas visiter le bien en vente, dès lors qu'ils exposent (ce qui fait partie de leurs obligations) qu'un projet éolien s'annonce dans un environnement proche .. ou en visibilité.

Certains jeunes ménages, installés depuis peu à la campagne , après la crise du COVID, voient leur investissement s'effondrer dès qu'ils sont dans un périmètre rapproché : ils ont emprunté pour acheter, ils ont serré leur budget ... et voient fondre leurs économies.

8) **le non-respect des élus , et de l'opposition de la population, sont le sommet du mépris** , que nous avons évoqué plus haut.

"A quoi servons-nous ?" disent-ils . A quoi bon ? c'est le pot de fer contre le pot de terre.

Nous sommes révoltés par le **MEPRIS** , qu'un tel projet signifie.

En vous remerciant, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, de prendre en considération notre déposition.

Avec nos sentiments respectueux,

Pour "VENTS ET CONTREVENTS/16", la présidente :

Chantal Mangenot

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet ABOWIND sur Marcillac Lanville

**De :** Chantal Mangenot <chantal.mangenot@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 14:20

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville :

On reproduit sur le prieuré de Marcillac-Lanville, le "crime" réalisé face à l'Eglise de Lichères ? Décidément, les constructeurs ne respectent rien : la covisibilité de 5 éoliennes de plus de 200m en surplomb de ce patrimoine historique classé, suffit à annuler définitivement ce projet, et ceux qui voudraient lui succéder ...

Que faut-il faire pour que l'on respecte a minima, ce que des générations de croyants et de non-croyants, majoritaires maintenant, ont défendu et préservé du mieux qu'ils pouvaient ? Est-ce que la fin justifie les moyens ?

Par ailleurs, la saturation visuelle de tous nos paysages, et cet encerclement progressif de notre environnement ... nous donnent le tournis, et nous écoeurent.

Pourquoi sommes-nous condamnés en Nord-Charente , à ce déferlement incessant d'installations éoliennes, de projets autorisés, en cours d'instruction ou à l'étude ?

Sommes-nous les parents pauvres de cette région de Nouvelle Aquitaine ? Sommes-nous les oubliés du territoire ?

Avec un argument qui tue = "Puisque vos paysages sont désormais bousillés, pourquoi ne pas vous en rajouter encore, au point où vous en êtes ..." ?

Un sentiment de "déclassement" nous habite, un sentiment d'injustice profonde.

La révolte n'est jamais loin, pour ceux qui ne se sentent pas entendus et compris.

Avec mes sentiments respectueux.

Chantal Mangenot

Moulin de Durand

16460 - CHENON

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Contre le projet ABOWIND sur Marcillac-Lanville

**De :** Vents et Contrevents / 16 <ventsetcontrevents16@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 14:21

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Les mêmes projets, conduisent aux mêmes désordres !

Jusqu'à quand nos associations devront-elles se battre contre des projets éoliens qui détruisent nos paysages et nos cadres de vie ?

Contre des projets qui impactent notre santé, notre vie quotidienne et notre environnement ?

Notre association "VENTS et CONTREVENTS/16", est contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

1) Comme le désastre infligé à l'Eglise de Lichères, nous allons vers un désastre avec **une co-visibilité avec le site du Prieuré de Marcillac-Lanville**, patrimoine historique classé : la construction de 5 éoliennes, de 200 à 206mètres, sur un belvédère avec vue à 360° ne peut qu'impacter tristement ce joyau architectural.

Que doit-on comprendre d'un tel projet ? qu'un monument historique n'a aucune valeur aux yeux des développeurs anarchiques de ces machines à vent ?

C'est le Ministère de la Transition Ecologique, qui tel un bulldozer écrase tout sur son passage ?

Le Ministère de la Culture ? le Ministère de la Santé ? et pourquoi pas celui de l'Agriculture ?

Que seul l'argent compte ?

2) Les populations de nos territoires sont excédées et effondrées, par **la saturation visuelle et d'encerclement**, qu'elles subissent en Nord-Charente.

Eles se sentent **méprisés, et "dépossédés" de leur paysage** et de leur environnement : lors de leurs promenades, il n'y a pas un angle où l'oeil peut se reposer ...

Tout autour, cet encerclement les poursuit :

Vous le savez : 116 éoliennes installées, et 78 sont autorisées = soit un total de 194 potentiellement installées

66 font l'objet d'un recours, 48 sont en cours d'instruction, et 101 à l'étude ....

Pourquoi notre territoire Nord-Charente est-il victime d'un tel acharnement ?

Nous nous sentons **accablés par une profonde injustice**.

3) Des machines qui **saturent l'environnement**, et **dégradent durablement un paysage naturel**, dans une zone sensible : zones humides, vallée de la Charente, marais, affluents, etc...

pour un taux de charge de 22/23% en moyenne ? Tout ça, pour ça ? Tant de béton dans le sol, de matériaux électriques, du ferrailage ?

Et on nous parle "d'environnement" ? De qui se moque-ton ?

4) et qui mettent **en péril la biodiversité de cette zone** =

proximité des haies et des sous-bois où viennent nicher les oiseaux, couloir migratoire des grues, espèces menacées et protégées (milan royal, outarde), enjeu très fort pour les chauves-souris .

On nous demande de protéger sans cesse les diverses espèces, les organisations concernées font un travail remarquable .... et tout d'un coup, des prédateurs argentés, soutenus par l'Etat,

mettent à mal

ce soin patient fait jour après jour, sur le terrain : **quel mépris de ces puissants pour les humbles**  
**!**

5) Ces projets qui nous accablent, et reviennent sans cesse, malgré nos luttes sur le terrain, portent des **coups de boutoir à l'attractivité de nos territoires, au tourisme**, entraînant une désertification progressive, et des pertes d'emploi.

6) **Les atteintes à la santé des populations riveraines**, décrites depuis plusieurs années maintenant = effets visuels stroboscopiques, pollutions lumineuses et sonores, ondes magnétiques, migraines etc...

Vraiment le Ministère de la Santé n'a rien à dire sur ce sujet ?

7) **Dépréciation immobilière de 25% en moyenne** : tous les agents immobiliers que nous avons contactés, se plaignent de ce que les clients ne viennent même pas visiter le bien en vente, dès lors qu'ils exposent (ce qui fait partie de leurs obligations) qu'un projet éolien s'annonce dans un environnement proche .. ou en visibilité.

Certains jeunes ménages, installés depuis peu à la campagne , après la crise du COVID, voient leur investissement s'effondrer dès qu'ils sont dans un périmètre rapproché : ils ont emprunté pour acheter, ils ont serré leur budget ... et voient fondre leurs économies.

8) **le non-respect des élus , et de l'opposition de la population, sont le sommet du mépris** , que nous avons évoqué plus haut.

"A quoi servons-nous ?" disent-ils . A quoi bon ? c'est le pot de fer contre le pot de terre.

Nous sommes révoltés par le **MEPRIS** , qu'un tel projet signifie.

En vous remerciant, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, de prendre en considération notre déposition.

Avec nos sentiments respectueux,

Pour "VENTS ET CONTREVENTS/16", la présidente :

Chantal Mangenot



**Sujet :** [INTERNET] Participation à l'enquête publique du Parc Éolien de Marcillac-Lanville - Caroline Colombier

**De :** Caroline Colombier (boîte publique) <caroline.colombier@assemblee-nationale.fr>

**Date :** 16/10/2023 14:56

**Pour :** "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-jointe une contribution de Madame la députée à l'enquête publique du Parc Éolien de Marcillac-Lanville.

Bien cordialement,



**Aymeric MONGELOUS**

**Collaborateur parlementaire de Caroline COLOMBIER**

Députée de la Charente

06.62.78.24.32

[caroline.colombier@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.colombier@assemblee-nationale.fr)

---

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion doit être autorisée préalablement.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.

Il est rappelé que tout message électronique est susceptible d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

---

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <https://www.assemblee-nationale.fr>

— Pièces jointes : —

---

Contribution Enquête Publique - Marcillac-Lanville.pdf

30 octets

**Caroline COLOMBIER**

Députée de la Charente  
Vice-présidente du groupe RN

Ruffec, le 16 octobre 2023

**Objet :** Contribution à l'Enquête Publique du Parc Éolien de Marcillac-Lanville.

Monsieur le Commissaire Enquêteur Patrice LAMANT,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet du parc éolien de Marcillac-Lanville, porté par le promoteur ABO Wind, je souhaite vous interpeller sur divers éléments.

Tout d'abord, cet énième projet éolien de 5 mâts, va accentuer davantage encore l'effet de saturation visuelle et d'encerclement dans le Nord-Charente. Avec près de 120 éoliennes installées, 78 autorisées et plus d'une centaine en cours d'instruction ou faisant l'objet d'un recours, ce territoire, alors qu'il a déjà grandement contribué à l'effort des énergies renouvelables, est en train d'être sacrifié sur l'autel de la transition écologique.

De plus, la covisibilité du projet éolien avec le prieuré de Lanville va déprecier un patrimoine historique et culturel classé, d'autant que les éoliennes qui atteindront plus de 200 mètres de haut seront implantées sur une colline entraînant de fait un préjudice majeur et irrémédiable pour la commune.

Par ailleurs, je souhaite vous alerter sur la mise en péril de la biodiversité. Comme vous le savez, la Charente et particulièrement le Nord-Charente compte une population de chiroptères tout à fait exceptionnelle mais aussi des espèces menacées et protégées comme l'outarde canepetière. À ce titre je vous rappelle également que ces éoliennes se situent à l'intérieur des couloirs migratoires des grues.

Enfin, je souhaiterais vous faire remarquer la vive opposition de la population et de ses représentants à ce projet ainsi que les tensions et les clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de la proximité de ses éoliennes avec leur domicile.

**Aussi, pour toutes ces raisons, en qualité de Députée de la Charente, je m'oppose fermement à ce projet.**

Je reste à votre disposition si besoin et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous.*



**Caroline COLOMBIER**

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien Marcillac LANVILLE  
**De :** "Annie Goursaud" <annie\_goursaud@orange.fr>  
**Date :** 16/10/2023 16:46  
**Pour :** <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je tiens par le présent mail à exprimer mon opposition concernant le projet éolien de Marcillac Lanville. En effet, l'éolien est la gangrène de nos territoires, la mort et la paupérisation de nos villages et de nos communes.

L'éolien contribue largement à la pollution des sols et des nappes phréatiques, (béton, ferraille, terres rares, huile etc)

Il détruit la biodiversité, dénature nos paysages, et dévalorise le patrimoine immobilier, comme en témoignent de nombreux professionnels qui peinent à vendre les biens environnants.

ABOWIND, qui est porteur de ce projet, est à l'origine de nombreux cas difficiles, tant pour la vie des habitants à proximité de ces zones industrielles ICPE, qu'on appelle pour plus de douceur « parc éolien » et des animaux qui vivent à proximité.

Je me permettrais de rappeler un exemple parmi de très nombreux, les élevages de Mr Potiron et celui Mme Bouvet, en Loire Atlantique, qui suite à l'installation de ces machines, ont tout perdu leur cheptel et vivent l'enfer. On peut effectivement dire que les personnes sont atteintes d'hypocondrie, mais les animaux qui meurent par centaines, ont-ils un a priori ? ABOWIND, reste droit dans ses théories, pendant que ces personnes perdent leur santé, leurs animaux et leurs biens, ce qui est scandaleux. (c'est la loi du pot de terre contre le pot de fer)

Aujourd'hui, notre région a trop largement laissé faire cette invasion et il est urgent de mettre un terme à cette destruction irrémédiable de notre territoire.

Comment peut-on encore appeler l'éolien « une énergie verte », quand on voit l'ampleur des travaux nécessaires, et le bilan carbone de machines qui nous arrivent de l'autre côté du monde, pour une production intermittente et très aléatoire.

Arrêtons le saccage, ne vaut-il pas mieux arrêter le gaspillage et faire confiance à des productions beaucoup plus sérieuses ?

Merci de donner un avis négatif à ce projet, dans l'intérêt de nos concitoyens qui vivent dans le secteur.

Cordiales salutations

Annie Goursaud-Léonard

— Attestation notaire de dévalorisation immobilière.jpg —

---

**Denis PARISIEN**

Avenue Léon Sireyjol

24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE

Détenteur des minutes de SAINT-SAUD  
et MIALLET

Téléphone 05 53 56 70 41  
Télécopie 05 53 56 62 42

denis.parisien@notaires.fr

FR44 4003 1000 0100 0013 7575 M27  
CDGFRPP  
C.D.G. 000137575 M



**ATTESTATION**

**JE SOUSSIGNE Maître Denis PARISIEN , Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol , CERTIFIE ET ATTESTE,**

**QUE** plusieurs dossiers de vente de maisons ont été purement et simplement annulés, ou ont fait l'objet de l'exercice du droit de rétractation des potentiels acquéreurs, du fait des projets d'implantation d'éoliennes sur les communes de SAINT SAUD LACOUSSIERE-SAINT JORY DE CHALAIS et MILHAC DE NONTRON.

Ces défections concernent tant des immeubles sis sur lesdites communes que d'autres immeubles situés sur des communes limitrophes telles que MIALLET.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Pardoux-la-Rivière ,  
Le 4 novembre 2019.

M. Denis PARISIEN  
Notaire  
SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE  
(Dordogne)

Attestation reçue à que Claudine LACOMBE  
Le 4 Novembre 2019

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté

— Pièces jointes : —

Attestation TOUR DE CLE IMMOBILIERs.pdf

30 octets

Attestation notaire de dévalorisation immobilière.jpg

52,3 Ko



# TOUR DE CLEFS IMMOBILIER

64, avenue de la République, 16260 CHASSENEUIL (France)

Tél : 05.45.37.69.90 *www.tourdeclefs.fr*

## ATTESTATION

Je soussigné, **Mr RAYMOND Laurent**, Gérant, **TOUR DE CLEFS IMMOBILIER**,  
64 avenue de la République, 16260 Chasseneuil sur Bonnieure

Atteste avoir à la vente la propriété de Mer et Mme CHEMOUIL William et Jocelyne

**La Sèche 16310 LEZIGNAC-DURAND**  
**14 et 15,**

Je confirme qu'un simple projet d'éoliennes et ou sa réalisation dans un périmètre proche  
serait un handicap à la vente de ce bien immobilier et non pas un atout.

En effet, l'incertitude de la localisation, de la gêne sonore et visuelle sont des éléments  
parfois rédhibitoires pour les clients acquéreurs.

Fait à Chasseneuil

Le : 21 mars 2019

Laurent RAYMOND

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : ...FAVREAU Christian.....

Code postal :16140.....Ville : Marcillac-Lanville.....

Adresse mail : ....christian-my.favreau@laposte.net.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**\*\* La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**\*\* Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ....  
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**\*\* La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**\*\* La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire ( grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**\*\* Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes ( syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**\*\* L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**\*\* Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**\*\* La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. ( pertes non compensées)

**\*\* Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**\*\* Autres :**

a) absence d'étude sur l'impacte cumulé du parc de Marcillac et d'Ambérac.

b) Interconnexion de la terre des éoliennes par des nappes de cuivre permettant d'égaliser leurs neutres respectifs. Cette pratique est interdite pour l'intercon. de bâtiments d'un site industriel en raison des risques d'incendie et des perturbations dans les réseaux de communication.

c) Effets sur les abeilles. Les émissions d'infrasons générés par les éoliennes perturbent la communication entre les abeilles et peuvent provoquer une absence d'essaimage.

d) .Perturbation du trafic aérien, BA de Cognac, école de pilotage Airbus. Si, hélas, un conflit de haute intensité devait survenir dans un avenir plus ou moins proche, que ferions nous de notre BA Cognac, entourée d'éoliennes de plus de 200 mètres ?

e) Impact sur l'environnement NEGATIF. Utilisation de terres rares pour la fabrication des nacelles. Les pales sont faites de fibres composites et de résines non recyclables. Leur bilan CO2 est sous-estimé par rapport aux matériaux entrant dans leur construction. Elles ont une productivité faible ( environ 23%), intermittente et non pilotable. Leur installation va donc généralement de pair avec la construction de nouvelles centrales thermiques ( pétrole, gaz ou charbon). Diminution des surfaces cultivables.

f) Ces machines sont produites au Danemark, en Allemagne et en chine et créent peu d'emplois locaux.. Frais de déconstruction prévisionnels sous évalués.

g) Présence, en sous sol, d'un réseau de tunnels datant probablement du Moyen Age, destiné à relier les forteresses et châteaux forts de la région.

h) Comment seront surveillés les engagements pris par ABO WIND ?

Fait à Aizet Commune de Marcillac-Lanville

Date : 16-10-2023

Signature



**Sujet :** [INTERNET] Marcillac-Lanville

**De :** "Jean-Yves BEAU" <j-yves.beau@wanadoo.fr>

**Date :** 16/10/2023 17:48

**Pour :** <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

M. le commissaire-enquêteur,

Les ER sont un non-sens à l'environnement, sont contraires à la science dure, seule la science administrative saute allégrement tous les arguments pour des considérations purement et simplement capitalistes. Outre le désordre visuel, les atteintes à la biodiversité, nous ne pouvons que déplorer les coûteuses installations, aux frais du consommateur d'ailleurs, qui puisent pour leurs construction, leur acheminement et leur mise en place dans les réserves fossiles de notre planète (métaux ferreux ou non ferreux, issus des terres rares, minerais précieux.....) ; leurs socles c'est 700T unitaire de béton soit 42.000L d'eau (hors nettoyage des machines et centrales), une artificialisation des sols indéniables, une trace carbone énorme. Rien n'est négligeable au moment où la « maison brûle » mais nous continuons à regarder ailleurs.

La vallée de la charente comme tout notre environnement d'ailleurs sont à préserver ; pourquoi n'installe pas ces machines près des vignes du cognaçais ou du bordelais – on préfère les zones pauvres.

Ancien maire, concerné par l'essaimage des éoliennes édifiées contre la volonté populaire, je m'élève contre ce dogme, artifice de bonne conscience ; qu'allons laisser aux générations futures ???

- NON AUX EOLIENNES DE MARCILLAC-LANVILLE !!!!!!!!!!!

- *Vous souhaitant bonne réception, et dans l'attente éventuelle.*



- Jean-Yves BEAU (06.71.29.12.80)

5 Rue de la Croix

16460 MOUTONNEAU

-



Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : FAVREAU Sylvie

Code postal : 16140 Ville : AIZET MARCILLAC-LANVILLE

Adresse mail : sylvie.favreau@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**\*\* La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**\*\* Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ....  
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**\*\* La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :** vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**\*\* La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire ( grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**\*\* Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes ( syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**\*\* L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**\*\* Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**\*\* La dépréciation Immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. ( pertes non compensées)

**\*\* Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**\*\* Autres** .....

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 16/10/2023

.Signature.....



**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Projet éolien

**De :** Sophie Buyse <sobuyse@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 18:43

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

**Copie à :** Chantal Mangenot <chantal.mangenot@gmail.com>, Denis Favennec <favennec@lastree.net>

Bonjour madame, monsieur,

En tant que propriétaire d'une maison à Bayers en Charente, je m'oppose formellement à l'installation d'éolienne à Marcillac Lanville.

Nous sommes déjà encerclés par trop d'éoliennes dans le paysage. Cela altère la qualité de vie des citoyens et leur santé physique et psychique. Cela menace la valeur immobilière de ceux qui s'y sont installés ou qui voudraient acheter un bien.

C'est un désastre écologique pour les oiseaux diurnes et nocturnes. Le clignotement rouge de nuit nous donne l'impression de vivre à côté d'une piste d'atterrissage.

La Charente est admirée pour ses châteaux, ses églises romanes, la beauté des villages et de la nature, en ajoutant encore des éoliennes, vous allez faire fuir les touristes et ceux qui envisageaient de s'y installer. Les anglais ont redonné vie à des villages en les rénovant et en s'y installant à la retraite. Je suis belge et j'y ai également acheté avec mon mari une ferme de 400 ans pour la richesse et la beauté du patrimoine rural. Je déplore l'arrivée de ces immenses pylônes d'acier et ces tonnes de béton dans la précieuse terre des agriculteurs qui risquent de perdre de sa valeur et de léser les agriculteurs trompés par cette manne financière et qui ne réalisent pas qu'on achète leur âme.

Il y a d'autres alternatives énergétiques que l'éolien, les études rigoureuses et scientifiques l'ont démontré. Il faut envisager toutes les autres possibilités et ne pas se précipiter vers le "tout éolien" pour des raisons économiques plus qu'écologiques.

En espérant que ce mail retienne votre attention.

Bien cordialement

Sophie Buyse

7 rue haute

Bayers

Aunac sur Charente

**Sujet :** [INTERNET]

**De :** Jérémie martin <jeremie.martin16@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 19:22

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Par cette présente, je souhaite soutenir et donner un avis favorable au projet éolien. Les éoliennes transforment l'énergie cinétique en énergie électrique et à ce titre, sont considérées comme des énergies vertes. Ainsi, elles ne sont polluantes ni pour les sols, ni pour les cours d'eau. Moi-même très respectueux de l'environnement et très attaché à notre territoire, de surcroît salarié agricole, il me paraît extrêmement important de prendre en considération le fait que ces sources d'énergies n'émettent pas de gaz à effet de serre. Il est aujourd'hui primordial de tout mettre en œuvre afin de préserver la biodiversité, la faune, la flore. Il est également impératif d'utiliser les moyens naturels dont nous disposons, à savoir le vent pour produire l'énergie qui nous est absolument nécessaire, non seulement pour le quotidien du tout à chacun mais également pour que chaque entreprise, chaque industrie, puisse continuer à travailler mais en le faisant proprement. Nous devons, c'est la responsabilité de chacun, nous engager dans une lutte sans merci contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi je souhaite que ce projet aboutisse de manière positive.

Espérant vraiment que mes arguments vous auront convaincu, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.  
Jérémie martin

**Sujet :** [INTERNET] AVIS FAVORABLE POUR EOLIENNES DE MARCILLAC LANVILLE

**De :** Jean Christophe bris <bris.jeanchristophe@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 20:01

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur,

Je vous envoie la présente afin d'appuyer favorablement le projet éolien sur la commune de Marcillac-Lanville.

J'ai une exploitation agricole sur Aigre, commune limitrophe de Marcillac Lanville. Je suis également propriétaire terrain sur Marcillac-Lanville. Ce projet aura donc un impact direct sur mon exploitation.

De manière générale, je pense que le développement éolien est indispensable pour l'autonomie en énergie de la France et pour la transition en autonomie énergétique.

Aussi, depuis de nombreuses années, je développe mon exploitation en utilisant les principes de l'agriculture biologique et raisonnée.

L'implantation d'éoliennes sur mes terres me permettra de continuer ce développement bénéfique pour chacun : une agriculture diversifiée, ( voir le lien sur mon exploitation [https://www.facebook.com/search/top/?q=ferme%20de%20%20creve%20cpoeur%20&locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/search/top/?q=ferme%20de%20%20creve%20cpoeur%20&locale=fr_FR))

raisonnée, biologique et en perpétuelle développement pour répondre aux besoins de la population française

Je note que Le parc éolien de Marcillac-Lanville à fait l'objet d'une étude environnementale rigoureuse et ne va couper aucun arbre ni impacté de zones humides. De nombreuses mesures sont prévues pour s'assurer de limiter au maximum les impacts.

Il m'apparaît déterminant de pouvoir construire ensemble notre avenir vers une énergie plus saine, plus sûre et renouvelable.

Je souhaite donc que ce projet puisse aboutir.

Bien à vous

BRIS JEAN CHRISTOPHE

CREVE COEUR  
16140 AIGRE

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet éolien  
**De :** michael dutriaux <michael.dutriaux@gmail.com>  
**Date :** 16/10/2023 21:03  
**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Bonjour,

À monsieur le commissaire enquêteur, je m'oppose au projet Abowind pour les raisons suivantes. Trop d'éoliennes qui contribuent à un effet de saturation visuelle et d'encerclement et le non respect de l'opposition de la population et des élus.

Cordialement

À Aigre le 16/10/2023

Michaël Dutriaux  
13 route de mons  
16140 Aigre

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien

**De :** Annie Martin <martinannie263@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 21:53

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je viens d'être informée du projet éolien dans le secteur du pays Aigrinois et je tiens à y apporter tout mon soutien. Il me semble en effet très important de développer ces nouvelles sources d'énergies qui sont écologiques et au cœur de nos préoccupations actuelles: la protection et la sauvegarde de la biodiversité. Pourquoi se priver d'utiliser une source naturelle (le vent ou énergie cinétique) pour la transformer en énergie mécanique sans risquer de dégrader l'environnement, sans créer de gaz à effets de serre, sans dégrader, les sols, les cours d'eau. Il me semble qu'à ce jour, l'éolien reste la source d'énergie la plus verte. Il est impératif aujourd'hui d'étendre le parc pour que demain nous puissions faire face à la demande accrue d'énergie pour nos industries, nos entreprises, et pour nous tous en particulier au quotidien. Nous ne devons plus compter ni sur le nucléaire, ni sur le pétrole qui détruisent notre environnement à vitesse grand V. Au contraire, je pense que nous devons accélérer le pas sur ces projets éoliens.

Vous remerciant d'avoir pris le temps de me lire, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Annie Martin



Sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

**Sujet :** [INTERNET] contribution à l'enquête

**De :** bruno sepulchre <librairie.sepulchre@gmail.com>

**Date :** 16/10/2023 22:14

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Je suis absolument stupéfait que ce projet est pu voir le jour alors que nous avons déjà contribué à une enquête publique il y a quelques années pour un projet très proche et qui avait même fait la couverture de l'un de nos plus importants magazine

Le bon sens l'avait fait mettre aux oubliettes mais le voici renaitre maintenant tout aussi répugnant et inutile en dehors du fait de détruire un peu plu l'attrait pour notre région et un environnement remarquable.

Non à ce saccage des paysages charentais et particulièrement de notre patrimoine architectural

Il y en a assez de faire le lit de promoteurs aux méthodes répugnantes qui par la faiblesse des politiques ont réussi à imposer des projets qui n'ont d'intérêt que financiers.

Tout à fait hostile à ce projet obscène j'espère que Monsieur le Commissaire Enquêteur aura la liberté pour rendre un avis défavorable à cette seconde tentative...

Bruno Sepulchre, éditeur charentais

16240 Longré



**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Projet abowind sur Marcillac-Lanville

**De :** Annick De la borderie <adelaborderie@yahoo.fr>

**Date :** 16/10/2023 22:46

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Messieurs les Commissaires Enquêteurs

Quand l'hiver est froid l'énergie intermittente est aux abonnés absents

Quand le tourisme vert veut se développer les grands mats avec de grandes pales derrière ou devant les beaux monuments français les font fuir effondrés du saccage de nos campagne

Le vent souffle

où le pouvoir d'achat est faible

la population âgée

la densité démographique faible

Les promoteurs s'en sont donnés à coeur joie avec des emprunts faramineux sans cout

Les taux montent ...Le vent tourne ...

Hélas pour nos campagnes pas assez vite pour arrêter ces financiers indignes que ni la volonté des populations locales ni l'efficacité de ces machines ne concerne

Messieurs les Enquêteurs s'il vous plait un bon geste acceptez de regarder les anomalies du projet : grattez du coté des conflits d'intérêt (il y en a dans chaque projet mais réalisés ...trop tard)

Acceptez de faire vérifier les calculs de rentabilité

Jetez un oeil sur les connivences politico affairo entre soi des petits arrangements locaux

Vous en rendrez les paysages ,les écosystèmes, les populations heureuses et reconnaissantes

Avec ma reconnaissance

Annick de La Borderie

**Sujet :** [INTERNET] eoliennes de Marcillac Lanville

**De :** "paute.chantal" <paute.chantal@orange.fr>

**Date :** 16/10/2023 22:51

**Pour :** pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

on sait que dans un paysage l éolienne se voit en faisant disparaître les éléments du paysage qui sont la vie , la vraie vie

Que veut on de nous ? que cette formidable attache à la nature , la source de notre existence, disparaisse ? que les engins proéminent, sans vie, répétitifs, soient notre horizon et qu'ils façonnent notre perception du monde, une mécanique de robots.

A quoi servent alors les "animations"

que l'on voit se multiplier soutenues par le gouvernement, si le patrimoine n'est qu'un mot , un leurre?

une hypocrisie.

Lichère sacrifiée

Et tant d'autres paysages

J'avais un paysage , un plaisir quotidien, un sujet d'observation de découvertes de chaque instant .

Desormais dès que mes yeux se tournent vers l'horizon je vois des éoliennes.

Impossible de s'en faire, Un sacrilège, un bonheur perdu

Chantal Paute 06 75 55 7908

Saint Claud

Envoyé depuis mon appareil Galaxy